

**DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT(E) (AS)
PROGRAMME DE FORMATION**

Code RNCP : 40692

Code ROME : J1501

Date de l'enregistrement RNCP : 1^{er} septembre 2025

Date d'échéance de l'enregistrement RNCP : 1^{er} septembre 2029

Certificateur : Ministère santé

Qualification : niveau 4

Objectifs généraux :

Obtenir le diplôme d'état d'Aide-Soignant

Public :

Tout public

Prérequis :

- Avoir réussi les épreuves de sélection organisées sous le contrôle du Directeur général de l'ARS
- Certificat médical de Vaccination conforme à la réglementation des professionnels de santé en France
- Langue française : niveau B2 pour les ressortissants hors Union Européenne

Durée de la formation :

La formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant est d'une durée totale de 1540 heures auxquelles s'ajoutent les semaines de congés (3 semaines pour les rentrées de septembre et 4 semaines pour les rentrées de janvier à mars) .

La répartition de la formation en cursus complet est la suivante :

- En institut de formation : 22 semaines soit 770 heures
- En stage : 22 semaines soit 770 heures

Le diplôme d'aide-soignant atteste de l'obtention et de la validation de 5 blocs de compétences et 11 compétences :

Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (168 h)

Module 1 - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne . vie sociale (147 h)

Module 2 – Repérage et prévention des situations à risque (21 h)

Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration (294 h)

Module 3 - Evaluation de l'état clinique d'une personne (77 h)

Module 4 - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (182 h)

Module 5 - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée (35 h)

Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants (91 h)

Module 6 - Relation et communication avec les personnes et leur entourage (70 h)

Module 7 - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs (21 h)

Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention (35 h)

Module 8 - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés (35 h)

Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques (105 h)

Module 9 - Traitement des informations (35 h)

Module 10 - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques (70 h)

Auxquels s'ajoutent des temps d'accompagnements pédagogiques individualisés, de suivis pédagogiques individualisés et de travaux personnels guidés.

Les stages (3 périodes de 5 semaines et une période de 7 semaines en fin de formation) sont réalisés dans les structures suivantes :

- Structures d'accueil et de soins d'adulte
- Au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique.
- Au moins une période auprès de personnes âgées

Modalités et méthodes pédagogiques :

- Présentiel et/ou distanciel.
- Cursus Continu ou discontinu
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

Lieu de formation :

La formation se déroule :

- Site de l'IFPM Nord – 89 Rue du Faubourg Saint-Jean, 45000 Orléans
- Site de l'IFPM Sud – Avenue Denis Diderot, 45100 Orléans
- Site de l'EPSM – 1 route de Chanteau – 45400 Fleury-les-Aubrais
- Deux antennes sont situées l'une à Briare et l'autre à Pithiviers

Les formateurs :

Les formateurs permanents de l'IFPM intervenant sur la formation

- Responsables de la formation : formatrices infirmières
- Autres formateurs de l'IFPM : aide-soignante titulaire d'une licence, infirmiers, cadres de santé, IADE, IBODE, puéricultrices, Masseurs-kinésithérapeutes

Les vacataires selon leur expertise : AMP, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, avocats / juristes, cadres de santé, conseillers France Travail, diététiciennes, ergothérapeutes, IPA, infirmiers, masseur-kinésithérapeute, médecins, puériculteurs, psychomotriciens, sage-femme, travailleurs sociaux.

Dominique BARTHELEMY
Directrice des soins
Coordinatrice des Instituts de Formations
Paramédicales

